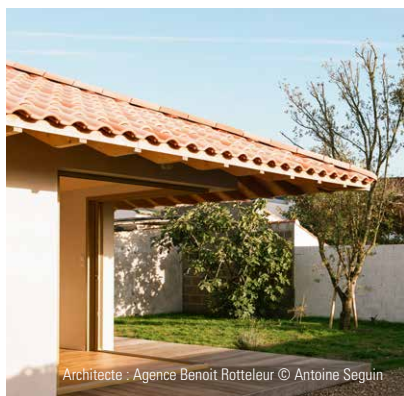




Architecte : Fresh Architectures © Juliette Alexandre

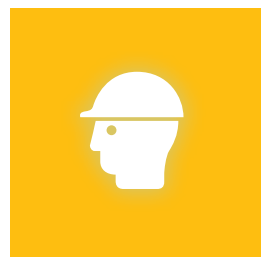
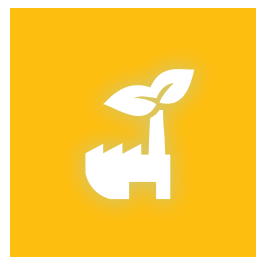


Architecte : Agence Benoit Rotteleur © Antoine Seguin



# RAPPORT MORAL

2022



Architecte : Magnum Architectes et Urbanistes © François Dantart

# RAPPORT MORAL

2022

## 3 ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

## 4 FAITS MARQUANTS

Un nouveau Président pour la Fédération Française des Tuiles et Briques  
 Production et livraisons à leur plus haut niveau depuis 2014  
 Des conditions d'activité marquées par des tensions sur les stocks et l'énergie  
 Collective et volontaire : une feuille de route de décarbonation de la profession  
 La FFTB participe à de nombreux travaux avec ses parties prenantes

## 7 TRAVAUX DES COMMISSIONS

### 7 COMMISSION TUILE

NF DTU 45.4 « Isolation thermique par l'extérieur en bardage rapporté »  
 Observatoire de la rénovation en couverture Tuile : comprendre et accompagner les couvreurs  
 Le Grand Prix la Tuile Terre Cuite Architendance fête ses 10 ans  
 Les lauréats de la 6<sup>e</sup> édition du Grand Prix la Tuile Terre Cuite Architendance  
 Modernité, inspiration, originalité : la tuile communique auprès du grand public

### 12 COMMISSION BRIQUE DE STRUCTURE

Poursuite des travaux sur les enduits avec l'UNEEF  
 Comportement au feu des maçonneries de briques montées à joint mince  
 DTA « Acrotères en briques à bancher »  
 Nouvelles FDES collectives brique de structure et brique de cloison de forte épaisseur  
 Valoriser et promouvoir les métiers du bâtiment et la formation  
 Paroles d'experts, une série de vidéos pour les professionnels

### 15 COMMISSION BRIQUE APPARENTE

Guide de conception des maçonneries décoratives  
 Systèmes d'ETICS avec finition en plaquettes de terre cuite  
 Des actions et outils pour donner de l'inspiration aux architectes

### 17 COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Informier et accompagner les adhérents avec une newsletter Energie  
 Un guide de bonnes pratiques « biodiversité »  
 Révision de l'ECV Valorisation des sédiments argileux

### 19 COMMISSION SOCIALE

Rapprochement des branches  
 Étude sur les poussières menées par l'INRS  
 Sécurité, l'affaire de tous : nouveau dépliant sécurité sur l'échauffement au travail  
 Cérémonie de remise des certificats de qualification professionnelle (CQP)  
 Dialogue social

## 22 AFFAIRES PUBLIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

RE2020 : un environnement réglementaire structurant et nouveau  
 Révision de la Directive ETS et mise en place d'un MACF  
 Révision du BREF Céramique

## 24 CONSEIL D'ADMINISTRATION FFTB (AU 31 DÉCEMBRE 2022)

# éditorial

FRÉDÉRIC DIDIER, PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES TUILES ET BRIQUES



2021 avait été une année de fort rebond de l'activité des tuiles et briques, 2022 s'achève sur la même tendance avec une activité qui est restée soutenue pendant toute l'année.

La profession a été marquée par des inquiétudes liées au coût de l'énergie, conséquence du conflit entre la Russie et l'Ukraine, elle a également pu craindre de possibles rationnements.

2022 a connu des phénomènes météorologiques particulièrement violents qui ont produit des dégâts importants qui ont affecté beaucoup de maisons. Nos équipes ont été engagées et ont tout mis en œuvre pour produire au maximum des capacités afin de pouvoir servir les clients dans un contexte de demande particulièrement élevée portée par un marché dynamique de la rénovation.

Ces conditions d'activité affectent nos entreprises qui savent s'adapter continûment et je suis reconnaissant aux équipes de tous les fabricants et de la Fédération Française des Tuiles et Briques qui ont tout fait pour que les lignes fonctionnent à plein régime et pour répondre sur le terrain aux questions et aux inquiétudes légitimes de tous nos interlocuteurs.

Ce travail collectif conserve tout son sens pour les années à venir, riches de nombreux sujets structurants pour notre industrie. L'engagement commun dans la feuille de route de décarbonation de la production avec un objectif de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> de 27% à l'horizon 2030 et de 80% à 2050 en

est un exemple. La RE2020 qui modifie les choix des matériaux de construction, mais aussi la mise en place d'une filière REP qui fait peser sur nos entreprises le financement de l'organisation du tri, de la collecte et du traitement des déchets de chantiers de construction et de rénovation en sont d'autres.

Au travers des groupes de travail, des outils d'informations, des échanges permanents avec les équipes de la fédération et du CTMNC – le Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction-, la profession dispose d'une vigie qui veille sur des sujets de moyen et long terme y compris au niveau européen, d'un lieu pour mutualiser les bonnes pratiques et réfléchir aux enjeux structurants pour tous et d'une force de représentation de ses intérêts vis-à-vis des pouvoirs publics, des organisations professionnelles du secteur et de toutes les parties prenantes.

La filière Terre Cuite a un rôle essentiel à jouer dans le débat public particulièrement sur l'industrie, vecteur de développement des territoires et sur le logement, préoccupation majeure de nos concitoyens. La FFTB continuera à promouvoir les atouts de notre matériau durable et abordable et de notre industrie tant au niveau français qu'europpéen. Elle le fera avec l'enthousiasme et la conviction qui animent les passionnés de l'argile et de la terre cuite que nous sommes tous, aussi bien chez les fabricants que dans les équipes du Centre Technique de Matériaux Naturels de Construction et de la Fédération.

Frédéric Didier  
Président de la FFTB

# FAITS MARQUANTS

## Un nouveau Président pour la Fédération Française des Tuiles et Briques

Lors du Conseil d'Administration de la Fédération Française des Tuiles et Briques (FFTB) du 21 juin 2022, Frédéric Didier, Directeur Général de Wienerberger France, a été élu Président de la Fédération.

Il succède à Laurent Musy, CEO du Groupe Terreal. Frédéric Didier, 45 ans, a été directeur général adjoint de Wienerberger France à partir de 2016 et nommé directeur général en septembre 2020.

## Des niveaux historiquement élevés d'activité

2021 et 2022 sont des années historiques pour la profession en termes de niveau de production et de livraisons.

Après une croissance de la production de 14% en tonnes en 2021 par rapport au niveau de 2020, la profession affiche en 2022 une croissance supplémentaire de 1,6% toutes familles de produits confondues. Les tonnages produits s'établissent donc en 2022 à 4,37 millions de tonnes. Les évolutions sont globalement comparables pour la production de tuiles et de briques de structure avec +1,6% pour la production de tuiles (après +15,9% en 2021) et +2,6% pour la brique de structure (après +12% en 2021).

Les livraisons suivent des tendances relativement comparables. En 2022, elles s'établissent à 4,4 millions de tonnes, toutes familles confondues, en léger recul (-1,3%) par rapport au niveau de 2021 après +13,4 % entre 2020 et 2021.

Les livraisons de tuiles après +15% en 2021, ralentissent légèrement sur la fin d'année, pour clôturer à -1,7% soit 2,4 millions de tonnes livrées. Les briques de structures atterrissent à 1,9 millions de tonnes soit des livraisons en hausse de 1% en 2022 après +12% en 2021.

L'industrie des tuiles et briques clôture avec un Chiffre d'affaires en 2022 de 1 136 millions d'euros.



Pôle social et culturel de Cabourg par Lemoal & Lemoal Architectes © Javier Callejas & Elodie Dupuis

## Des conditions d'activité marquées par des tensions sur les stocks et l'énergie

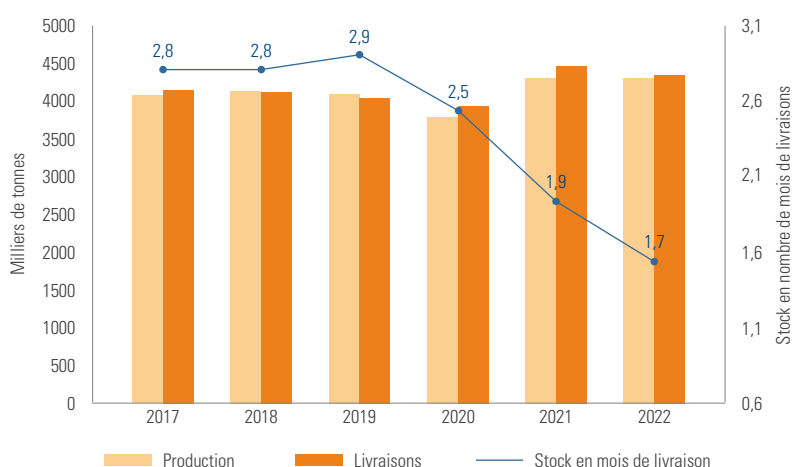
Durant les années 2021 et 2022, la demande a été très forte et beaucoup plus forte que ne l'avait anticipé le marché et particulièrement pour la couverture.

Le segment de la rénovation a été très dynamique, notamment soutenu par les travaux d'isolation qui induisent souvent des travaux sur la toiture. Par ailleurs, après le confinement beaucoup de français ont investi pour effectuer des travaux dans leurs résidences principales et secondaires. Enfin, le marché de l'immobilier ancien est resté très actif au moins jusqu'au début du 4<sup>ème</sup> trimestre 2022 : le marché de la toiture en a aussi bénéficié. Des intempéries hors normes et dramatiques ont localement ajouté des besoins urgents en tuiles.

Ainsi, l'Observatoire de la rénovation en tuiles, une étude réalisée auprès de 800 couvreurs par la FFTB deux fois par an depuis 2019, constate que l'activité des entreprises de couverture, petites ou grandes, est très dynamique. Avec en moyenne, 7,9 mois d'activité, les carnets de commandes, sont au plus haut depuis le début de l'enquête.

Bien que les lignes de production aient tourné à plein régime et ce, malgré l'augmentation massive et inédite des prix de l'énergie, les niveaux de stock sont historiquement bas et des tensions sur les livraisons ont été notables tout au long de l'année 2022.

### PRODUITS TERRE CUITE PRODUCTION, LIVRAISON, STOCK



Les baisses de niveau de stock ont débuté en mars 2020, quand presque toutes les usines ont été mises à l'arrêt en raison du confinement. Cependant, les livraisons aux clients n'ont quasiment pas été interrompues car les chantiers en couverture ont redémarré très vite, les couvreurs ont pu travailler car, en extérieur et très souvent sans contact avec les autres corps de métiers.

Fin 2022, le stock global de la profession s'établit à 1,7 mois de livraison alors qu'il était de presque 3 mois fin 2019 avant la crise COVID. S'ajoute à ces tensions sur les disponibilités des produits, la capacité des couvreurs à répondre à la demande : l'Observatoire de la rénovation en tuiles relève que 60% des entreprises interrogées déclarent rencontrer des difficultés de recrutement et 78% de ces entreprises notent que ces difficultés les empêchent d'augmenter leur activité.

## Collective et volontaire : une feuille de route de décarbonation de la profession

L'industrie des tuiles et briques est la première filière à s'engager volontairement et collectivement à décarboner sa production. Elle a rendu public à l'automne sa feuille de route de décarbonation qui présente le diagnostic, les moyens et les objectifs de la profession pour atteindre une diminution de 27% des émissions de CO<sub>2</sub> de la filière à l'horizon 2030 et de 80% à l'horizon 2050 par rapport à 2015 (année de référence de la SNBC, Stratégie Nationale Bas Carbone).

Cette feuille de route est issue d'un travail entamé en 2018 qui a été présenté dès novembre 2021 aux services de l'Etat. C'est une démarche volontaire de la filière car elle ne fait pas partie des secteurs identifiés comme prioritaires qui ont bénéficié des travaux de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) concernant les plans de transition sectoriels.

La filière représente 0,65 Mt CO<sub>2</sub>eq soit 0,2 % des émissions de la France et 3,5% des émissions de l'industrie des produits minéraux pour la construction (ex : clinker, verre, chaux, plâtre... : 18,32 Mt CO<sub>2</sub>eq – source Citepa).

Trois leviers d'action, d'intensité, de potentiel et de maturité variés sont mis en œuvre dans l'industrie des tuiles et briques :

1

Sobriété et efficacité énergétiques : 20% de gains attendus

2

Substitution du gaz naturel par des énergies décarbonées ou renouvelables : 40% de gains attendus

3

Programme ReCycarb : capture, stockage ou utilisation du CO<sub>2</sub> dans une boucle vertueuse de méthanation : 20% de gains attendus.



Chaque fabricant met en œuvre sur chacun de ses sites, des solutions adaptées : selon le produit fabriqué, les caractéristiques de l'argile locale, le processus de fabrication et les ressources disponibles, par exemple s'il y a de la biomasse ou du biogaz issu d'une déchetterie ou de collecte de sous-produits agricoles. Certaines solutions sont déjà en œuvre ou en cours de déploiement chez les fabricants. Certains sites de production utilisent par exemple déjà jusqu'à 45% d'énergie de substitution (biomasse, biogaz, gaz de synthèse...). Le programme d'investissements pour atteindre les objectifs 2030 est de l'ordre de 250 millions d'euros pour la profession.

Pour plus de détails :

<https://www.calameo.com/read/00664605942e6ddb74abb>

## La FFTB participe à de nombreux travaux avec ses parties prenantes

La Fédération Française des Tuiles et Briques est investie dans les travaux de l'AIMCC (Association des Industries de Produits de Construction) dont elle préside de longue date la Commission Efficacité Energie et Confort et désormais anime le GT économie circulaire qui a pour périmètre, entre autres, de suivre les travaux REP PMCB (définition des standards de collecte de reprise sans frais, définition des critères d'éco-modulation...) et les évolutions réglementaires française et européennes (révision de la Directive Déchets, mise en place de la REP « Déchets d'emballages industriels et Commerciaux »).

La FFTB est partenaire du Pôle-Habitat FFB (Aménageurs, Constructeurs, Promoteurs) et participe tout au long de l'année à ses ateliers, traitant des sujets réglementaires et techniques.

La FFTB participe également activement à différents congrès et rencontres, réunions, webinaires du bâtiment. En 2022, on a ainsi pu noter sa présence par exemple auprès :

- Des couvreurs de la FFB lors du Congrès de l'UMGCCP (Union des Métiers du Génie Climatique, de la Couverture et de la Plomberie) fin mars à Nice
- De l'UMGO (Union de la Maçonnerie et du Gros Œuvre) et de l'UNEEF (Union Nationale des Entrepreneurs d'Enduits de Façade) de la FFB lors des Rencontres de la Maçonnerie et du Gros Œuvre à Reims début septembre
- Des artisans des différentes UNA (Unions Nationales des Artisans) de la CAPEB : l'UNA Couverture Plomberie Chauffage, l'UNA Maçonnerie-Carrelage et l'UNA MTPI (Métiers des Travaux du Plâtre et de l'Isolation), lors des Journées Professionnelles de la Construction fin septembre à Toulouse

Les conditions d'activité, la réponse des produits de terre cuite à la RE2020 et les objectifs de décarbonation de la filière ont été au cœur des interventions.

## 1.1 COMMISSION TUILE

### NF DTU 45.4 « Isolation thermique par l'extérieur en bardage rapporté »

Dans la continuité et en parallèle, des travaux sur les Règles Professionnelles concernant la mise en œuvre des tuiles de terre cuite en bardage sur ossature bois et panneaux CLT<sup>(1)</sup>, validées en juillet 2021 par l'AQC, la filière tuile terre cuite a participé à la rédaction du DTU 45.4 portant sur les systèmes d'isolation thermique par l'extérieur en bardage rapporté avec lame d'air ventilée.

Ce document de plus de 300 pages est scindé en 8 parties. Il regroupe l'ensemble des parements présents sur le marché, mis en œuvre sur une structure béton ou maçonnerie. La mobilisation de la profession a permis la rédaction de la partie concernant la mise en œuvre des tuiles de terre cuite (partie 1.1.6 du DTU 45.4) en bardage et sa publication en août 2022 (téléchargeable auprès de l'AFNOR).

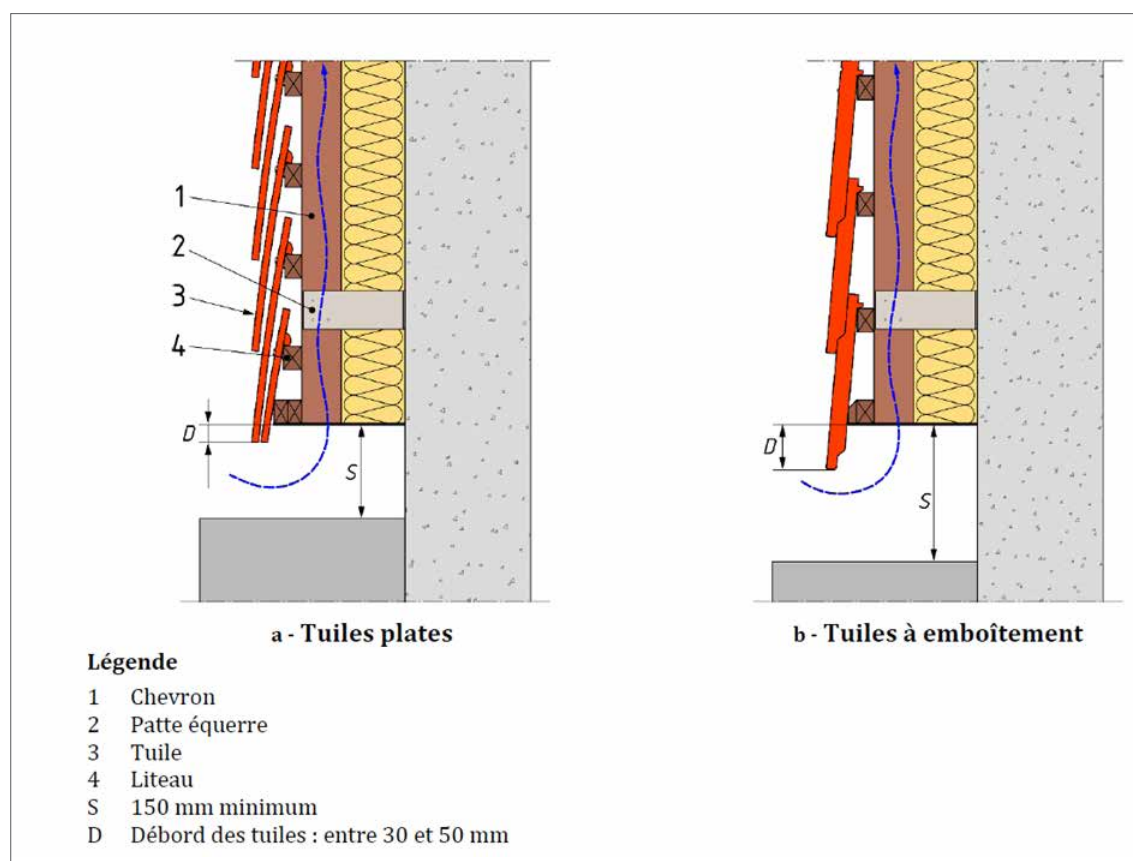


Schéma tiré du DTU 45.4 P1.1.6 : exemple du traitement du pied de mur avec des tuiles plates ou à emboîtement

Le corpus technique et normatif du bardage en tuiles de terre cuite s'étoffe donc, après l'ossature bois (C.O.B.) et les panneaux CLT, des structures bétons et maçonneries élargissant ainsi les domaines d'emplois tout en renforçant l'accompagnement des professionnels.

(1) CLT : Cross Laminated Timber ; structure en bois lamellé croisé.

## Observatoire de la rénovation en couverture Tuile : comprendre et accompagner les couvreurs

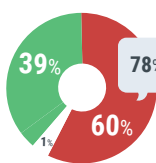
L'Observatoire de la rénovation en couverture est une enquête semestrielle auprès d'un échantillon représentatif (taille, activité, localisation géographique) de 800 couvreurs interrogés deux fois par an par téléphone. La première enquête avait été menée en septembre 2019. En 2022, ce sont deux nouvelles éditions (février et septembre) qui ont enrichi les données collectées et analysées pour mieux comprendre l'activité des couvreurs et donc mieux répondre à leurs besoins.

### CONDITIONS D'ACTIVITÉ TRAVAUX DE COUVERTURE

► Recrutements : les difficultés persistent

Difficultés de recrutement à Février 2023 :

- OUI
- NON
- Ne se prononce pas

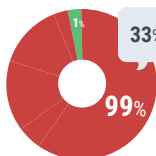


Des entreprises déclarent que c'est un frein pour augmenter l'activité

► Approvisionnements des fournitures et matériaux (bois, tuile...) : des difficultés qui impactent la majeure partie des chantiers

Part des entreprises déclarant subir des hausses de prix et fournitures :

- OUI
- NON



Des entreprises déclarent annuler des devis déjà signés pour cette raison

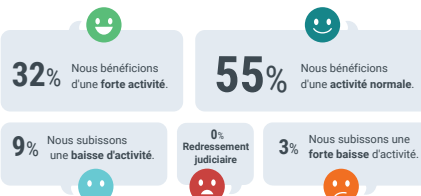
### ECHELLE DE DYNAMIQUE POSITIVE GENERALISEE EN FRANCE TRAVAUX DE RÉNOVATION COUVERTURE TUILE

Échelle dynamique : 1 2 3 4 5

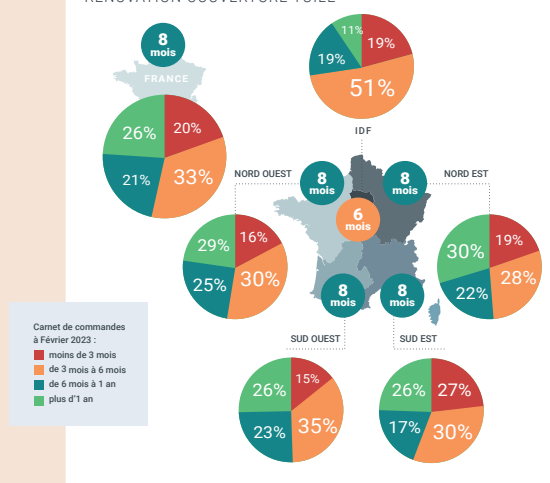


### SITUATION DE L'ACTIVITÉ TRAVAUX DE COUVERTURE

► Les entreprises de couverture déclarent de très bons niveaux d'activité en rénovation

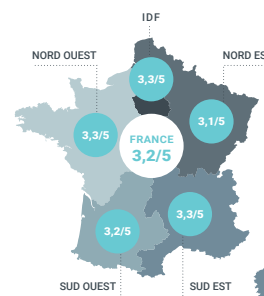


### CARNET DE COMMANDES RÉNOVATION COUVERTURE TUILE



### ECHELLE DE DYNAMIQUE POSITIVE GENERALISEE A 12 MOIS TOUTES RÉGIONS (FRANCE) TRAVAUX DE RÉNOVATION COUVERTURE TUILE

Échelle dynamique : 1 2 3 4 5



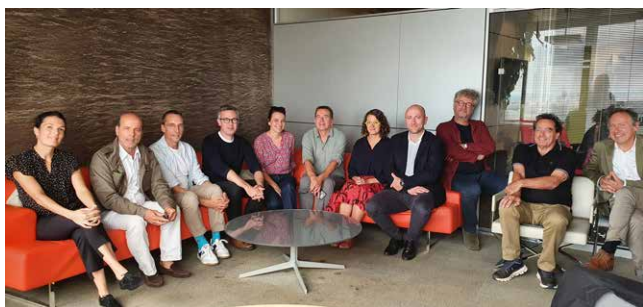


### Le Grand Prix la Tuile Terre Cuite Architendance fête ses 10 ans !

Créé en 2012 dans le cadre d'un partenariat avec le Réseau des maisons de l'architecture (Rma), le concours a vu le jour en même temps que la Biennale du Rma, manifestation destinée à éveiller le désir d'architecture chez tous les acteurs du cadre de

vie. Le Rma en préside le jury.

60 agences étaient inscrites pour cette 6e édition. Le jury s'est réuni le 15 septembre 2022 au siège du Rma, Tour Montparnasse à Paris.



Le jury, de gauche à droite : Céline CHAHI, Directrice du pôle Maison Maison&travaux Mon Jardin Ma Maison Journal de la Maison | Philippe PROST, architecte, AAPP, lauréat 2016 | Benoit JOLY, journaliste, rédacteur en chef adjoint D'A | Frédéric MARTINET, architecte, FMAU, lauréat 2020 | Anne-Sophie KEHR, architecte – Présidente du jury, Présidente du Réseau des maisons de l'architecture | Stéphane MIGET, journaliste construction, rédacteur en chef 5façades et Planète Bâtiment | Margot LE DUFF, architecte, MNM Architecture, Grand Prix 2020 | Sylvain PONCHON, FFB | Pascal DESPLANQUES, architecte, Atelier Bettinger-Desplanques, Grand Prix 2018 | Dominique TESSIER, architecte, GRZ architecture | Sabri BENDIMERAD, architecte, SBA architecture.



De gauche à droite : Anne-Sophie Kehr, Réseau des maisons de l'architecture / Matthieu Girard, MNM architectes / Yoann Devynck, Post architectes / Luca Battaglia, FRESH architectes / Margot Le Duff, MNM architectes / Pierre Boissenin, ARCHIDIUM / Basile Grange, Louis Massonnet, ZoomFactor Architectes / Benoit Rotteleur, Benoit Rotteleur Architecte / Christian Patey, Léa Viricel, PATEY Architectes / Bertrand Aubry, MAGNUM Architectes & urbanistes / Benoit Joly, D'ARCHITECTURES / Jean-Baptiste Fayet, FFB - Fédération Française des Tuiles et Briques / Stéphane Miget, 5façades / Charles-Henri Tachon, Hugo Lafon, Charles-Henri Tachon, architecture et paysage.

Le jury présidé par Anne-Sophie Kehr, Présidente du Réseau des maisons de l'architecture (Rma) a décerné 8 prix dans quatre catégories : logement collectif, logement individuel, équipement/tertiaire, habitat groupé. Le jury a décerné son Grand Prix à l'unanimité. Les 8 réalisations lauréates du jury ont ensuite été proposées au vote sur Instagram pour décerner le Prix du Public.

La remise des prix s'est tenue au Grand Théâtre de Lorient, le 21 octobre 2022, devant une centaine d'architectes présents dans le cadre de la biennale du Rma. La cérémonie était retransmise en direct sur les réseaux sociaux. La journée s'est poursuivie avec une visite privée du sous-marin Flore à la base sous-marine de Lorient et s'est conclue avec le dîner des lauréats. Prochaine édition en 2024 !

### Les lauréats de la 6<sup>e</sup> édition du Grand Prix la Tuile Terre Cuite Architendance



#### ÉQUIPEMENT/TERTIAIRE – 1<sup>ER</sup> PRIX & GRAND PRIX DU JURY

Restaurant scolaire, Saint-Léger-sur-Dheune (71)

Les toits en tuiles pour protéger les enfants et accompagner le paysage

Charles-Henri Tachon, architecture & paysage - Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Léger-sur-Dheune - Crédits photos : Nicolas Waltefaugle



#### LOGEMENT COLLECTIF – 1<sup>ER</sup> PRIX

58 logements à Versailles (78)

Un ensemble contemporain qui joue avec la terre cuite pour dialoguer avec un contexte urbain historique et sensible

FRESH Architectures - Maître d'ouvrage : KAUFMAN & BROAD - Crédits photos : Juliette Alexandre



#### ÉQUIPEMENT/TERTIAIRE – 2<sup>E</sup> PRIX ET PRIX DU PUBLIC

Place, halle couverte, logements et commerce du Bourniau, Novalaise (73)

Un projet radical en cœur de village qui place la tuile terre cuite au cœur de l'espace public

Patey Architectes - Maîtres d'ouvrage : Halle de marché et place : Mairie de Novalaise / Bâtiment : Compagnie d'Architecture Nouvelle - Crédits photos : Erick SAILLET



#### LOGEMENT COLLECTIF – 2<sup>E</sup> PRIX

Student Factory Euratechnologies, Lille (59)

Un programme qui joue de la matérialité répétitive de la tuile en bardage et met en œuvre une réelle subtilité d'exécution

POST Architectes - Maître d'ouvrage : VINCI IMMOBILIER - Crédits photos : Jean Pierre Duplan



### HABITAT INDIVIDUEL – 1<sup>ER</sup> PRIX

La maison sans angle, les Sables d'Olonne (85)

Une mise en œuvre épurée de la tuile terre cuite qui renoue avec sa fonction protectrice originelle

Agence Benoit Rotteleur - Crédits photos : Antoine Seguin



### HABITAT INDIVIDUEL – 2<sup>ÈME</sup> PRIX

Maison S, Chapelle d'Huin (25)

Avec la tuile, la vérité du matériau est là et crée un événement architectural singulier

Archidium, Pierre Boissenin



### HABITAT GROUPÉ – 1<sup>ER</sup> PRIX EX-AEQUO

Maisons mitoyennes, Uccle, Belgique

Une mise en œuvre « haute-couture » pour une réécriture contemporaine de l'architecture locale

ZoomFactor Architectes - Crédits photos : Victor Grandgeorge



### HABITAT GROUPÉ – 1<sup>ER</sup> PRIX EX-AEQUO

Flora Parc, Habitat social, Individuel et intermédiaire, Carquefou

La tuile terre cuite ardoisée comme étendard

MAGNUM Architectes et Urbanistes - Crédits photos : François Dantart

## Modernité, inspiration, originalité : la tuile communique auprès du grand public

La campagne « Exprime-toi, choisis ton toit » lancée en novembre 2017 qui inscrit la tuile comme un produit inspirant et moderne, capable de répondre à toutes les envies des consommateurs, s'est poursuivie 2022.

Son impact est largement renforcé par l'activité des comptes @latuileterrecuite sur Instagram et Pinterest. Le compte Instagram fédère près de 13 000 followers, architectes et particuliers qui y trouvent de l'inspiration pour leurs réalisations ou leurs futures maisons.

# 1.2 COMMISSION BRIQUE DE STRUCTURE

## Poursuite des travaux sur les enduits avec l'UNEEF

Les échanges au sein du groupe de travail de l'UNEEF (Union Nationale des Entrepreneurs d'Enduits de Façade de la FFB) se poursuivent sous la forme d'un GT « Enduits Neufs », avec un rythme de réunions mensuelles, intégrant progressivement les différentes parties prenantes.

La commission BNTEC/P15E en charge de la révision du NF DTU 26.1 « Travaux d'enduits de mortiers » est mise en sommeil, le temps que ce GT fasse des propositions de rédaction sur 3 chapitres :

1

Enduits sur grands éléments  
en béton banché  
ou préfabriqué

2

Enduits sur maçonnerie de  
petits éléments montés  
à joints maçonnés

3

Enduits sur maçonnerie de  
petits éléments montés  
à joints minces

Le souhait des entreprises d'enduction est d'établir des « fiches de réception de support ».

Le GT Enduits de la FFB suit ces travaux, fait des propositions et a établi une feuille de route des enjeux pour la brique dans cette révision du DTU 26.1.

## Comportement au feu des maçonneries de briques montées à joint mince

Dans le cadre des projets de R&D menés par la profession dans le domaine de la résistance au feu, des travaux ont été réalisés par le CTMNC en collaboration avec l'INSA de Rennes : différents essais de laboratoire ont pu être développés pour l'évaluation des caractéristiques physiques des briques et du mortier de montage, tant à froid qu'à hautes températures.

Ces paramètres (résistances à la traction et à la compression des parois des briques, dans les directions X – Y et Z, modules de Young, modules de cisaillement...) servent à alimenter un outil de modélisation visant à établir des corrélations entre les essais réalisés à l'échelle de la brique et ceux à l'échelle du mur.

Les travaux se poursuivent dans l'objectif de valider l'outil, ceci afin de pouvoir l'utiliser dans les études préalables à un essai de résistance au feu.

Dans ce même périmètre d'études portant sur la résistance au feu, différents travaux ont été réalisés en collaboration avec le laboratoire EFECTIS, qui ont permis la prolongation, jusqu'au 03.10.2026, de la durée de validité du PV générique couvrant les briques de 20 cm d'épaisseur avec doublage en laine de roche (reconduction 21/2 du PV 11-A-521).

### DTA « Acrotères en briques à bancher »

Le Document Technique d'Application « Acrotères en briques à bancher de terre cuite » du GIE Briques de France, au terme de sa période de validité de 5 ans, a été révisé et publié en septembre 2022 (DTA n°16/14-701\_V2, téléchargeable gratuitement en suivant ce lien : [https://evaluation.cstb.fr/fr/avis-technique/detail/16-14-701\\_v2/](https://evaluation.cstb.fr/fr/avis-technique/detail/16-14-701_v2/)).

Désormais valide pour une durée de 7 ans, il couvre la réalisation

d'acrotères bas et hauts (hauteurs allant jusqu'à 1,60 m) à l'aide de briques terre cuite de coffrage ou « briques à bancher » montées à joints minces ou épais de mortier. Les structures sous-jacentes sont des bâtiments en briques de terre cuite à perforations verticales. L'intérêt du procédé est d'uniformiser le support, tout en traitant le pont thermique de plancher haut.

### Nouvelles FDES collectives brique de structure et brique de cloison de forte épaisseur

La filière a mis à disposition deux nouvelles FDES collectives en 2022, portées par le CTMNC, sur la base de la norme NF EN 15804+A1 et son complément national, librement consultables et téléchargeables sur la base INIES :

- Arrivée au terme de ses 5 ans de validité, la FDES collective « Brique de structure de terre cuite de 20 cm » a été révisée, et couvre, comme la précédente, les briques de structure de 20 cm posées à joints minces. Lien de téléchargement : <https://www.base-inies.fr/iniesV4/dist/consultation.html?id=32595>
- Pour compléter les données collectives sur la brique de cloison, une nouvelle FDES a été calculée pour les briques de cloison de forte épaisseur, à savoir une épaisseur supérieure ou égale à 8 cm. Lien de téléchargement : <https://www.base-inies.fr/iniesV4/dist/consultation.html?id=32288>



Terre et Pierre  
Expertise et Innovation

**CTMNC**

Déclaration Environnementale de Produit (DEP)  
Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES)  
De la brique de structure de 20cm (pose à joints minces)





En conformité avec les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN  
Novembre 2022


REALISATION :



Terre et Pierre  
Expertise et Innovation

**CTMNC**


Quantin Lebonnois  
CTMNC, 200 av Général de Gaulle  
92140 Clamart  
Tel : +33 (0)1 45 37 77 65  
[www.ctmnc.fr](http://www.ctmnc.fr)




Terre et Pierre  
Expertise et Innovation

**CTMNC**


Déclaration Environnementale de Produit (DEP)  
Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES)  
De la brique de cloison d'épaisseur ≥80mm (hors liant)





En conformité avec les normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN  
Novembre 2022

REALISATION :



Terre et Pierre  
Expertise et Innovation

**CTMNC**

Quantin Lebonnois  
CTMNC, 200 av Général de Gaulle  
92140 Clamart  
Tel : +33 (0)1 45 37 77 65  
[www.ctmnc.fr](http://www.ctmnc.fr)

## Valoriser et promouvoir les métiers du bâtiment et la formation

La FFTB participe à de nombreux groupes de travail et actions avec d'autres organisations professionnelles pour promouvoir les métiers du bâtiment et les formations qui y conduisent.

La campagne « Fiers d'être maçons » entre dans sa deuxième année en proposant des vidéos, des reportages sur les réseaux sociaux.

La FFTB est aussi membre fondateur de l'APMP (Association pour la promotion des métiers du plâtre et de l'isolation) qui organise tous les deux ans un Challenge, qui met en compétition la soixantaine d'établissements concernés (CFA, Lycées professionnels... dans toute la France) et les invite à participer à un événement à la fois ludique et pédagogique : la création et la réalisation d'un projet original mis en œuvre par une équipe d'élèves apprentis sous l'autorité de leurs formateurs.

Pour cette 24<sup>ème</sup> édition, le thème choisi était « L'excellence au cœur de l'ouvrage ». Ce 24<sup>ème</sup> Challenge a bénéficié de l'appui du CCCA-BTP dans le cadre des appels à projets « excellence des métiers ». Ce soutien a permis de déployer des outils nouveaux et ambitieux, comme le parrainage de l'édition par le navigateur Jean Le Cam,

l'intervention de coachs professionnels dans les établissements tout au long de l'année scolaire et de donner une belle envergure à la médiatisation.

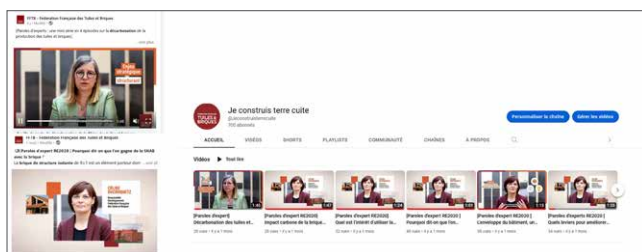
Une vingtaine d'établissements représentés par plus de 200 jeunes et leurs formateurs a participé à cette édition exceptionnelle. La remise des prix au Musée des Arts forains à Paris a réuni une centaine d'invités, jeunes, formateurs, organisations professionnelles et journalistes, en présence, entre autres, de Éric Routier, Président du CCCA-BTP et de Jean Le Cam.



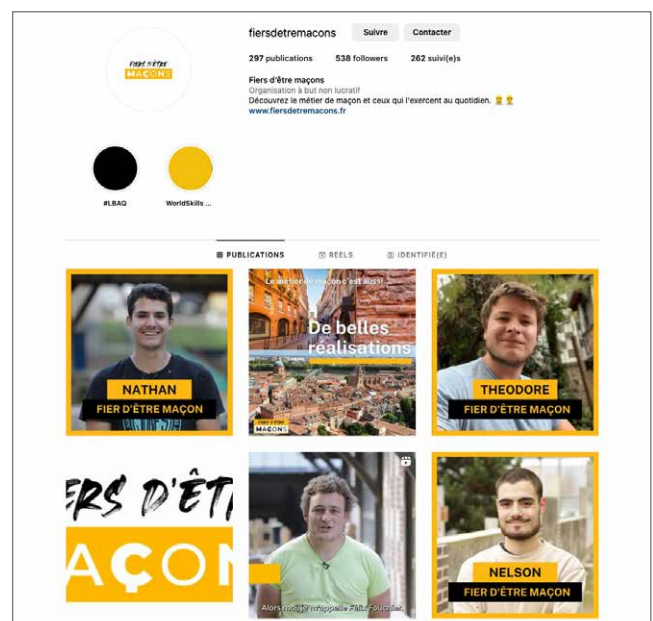
## Paroles d'experts, une série de vidéos pour les professionnels

La campagne « Avec la brique, c'est simple de faire durable » lancée en 2020 a été poursuivie et a été enrichie de 11 vidéos « Paroles d'experts » médiatisées via les réseaux sociaux, particulièrement LinkedIn et les media de la presse professionnelle : Batiactu, Batiweb, Le Moniteur. . .

Elles sont aussi disponibles sur le site [www.briques.org](http://www.briques.org) et sur la chaîne Youtube [@jeconstruisterrecuite](https://www.youtube.com/@jeconstruisterrecuite).



## FIER D'ÊTRE MAÇONS



# 1.3 COMMISSION BRIQUE APPARENTE

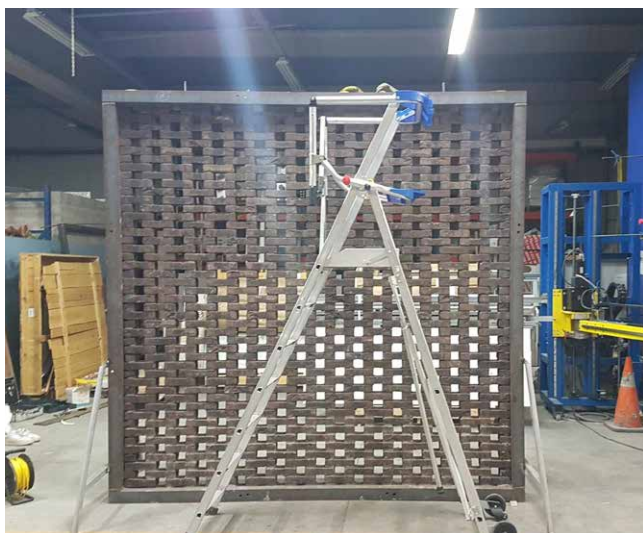
## Guide de conception des maçonneries décoratives

Dans le cadre de la mise en place du guide de conception des maçonneries décoratives en collaboration avec un groupe de travail réunissant des architectes, des maçons de l'UMGO-FFB et de la CAPEB, des représentants de bureaux de contrôle, d'entreprises de travaux, de fabricants de briques apparentes. Un essai de résistance mécanique a été réalisé dans les laboratoires de GINGER-CEBTP sur une maquette de moucharabieh renforcé à l'aide d'aciers traversants.

La maquette, d'une taille de 3 m x 3 m, a été réalisée avec des briques apparentes de dimensions 215 x 102 x 50 mm, munies d'orifices cylindriques de diamètre 30 mm, à travers lesquels

passent les aciers de renfort, ces derniers étant scellés au mortier. À l'issue de la période de cure, une dépression croissante allant jusqu'à 7.000 Pa (dépression maximale susceptible d'être atteinte avec l'équipement utilisé) a été appliquée à la maquette, sans que celle-ci n'atteigne la rupture.

Des actions sont par ailleurs en cours, en vue de l'évaluation d'une seconde maquette de moucharabieh ordinaire, sans armature. Les travaux se poursuivent, afin d'enrichir le projet de guide existant, dont l'objectif est de fournir des éléments de conception pour ce type d'ouvrages, forts appréciés des architectes.



## Systèmes d'ETICS avec finition en plaquettes de terre cuite

Afin d'encadrer le développement des procédés d'ETICS avec finition en plaquettes de terre cuite, les fabricants français de plaquettes en collaboration avec le CSTB et le SNMI ont travaillé à la mise en place d'un référentiel de certification (Référentiel NF 555 - Plaquettes de terre cuite), sous l'égide d'AFNOR Certification.

Ce dernier couvre les critères propres aux ETICS, les caractéristiques de base des plaquettes prises en compte dans la norme NF P 13-307 'Plaquettes en terre cuite - Plaquettes murales en terre cuite - Spécifications et méthodes d'essai' font l'objet d'une garantie de conformité délivrée par les fabricants.

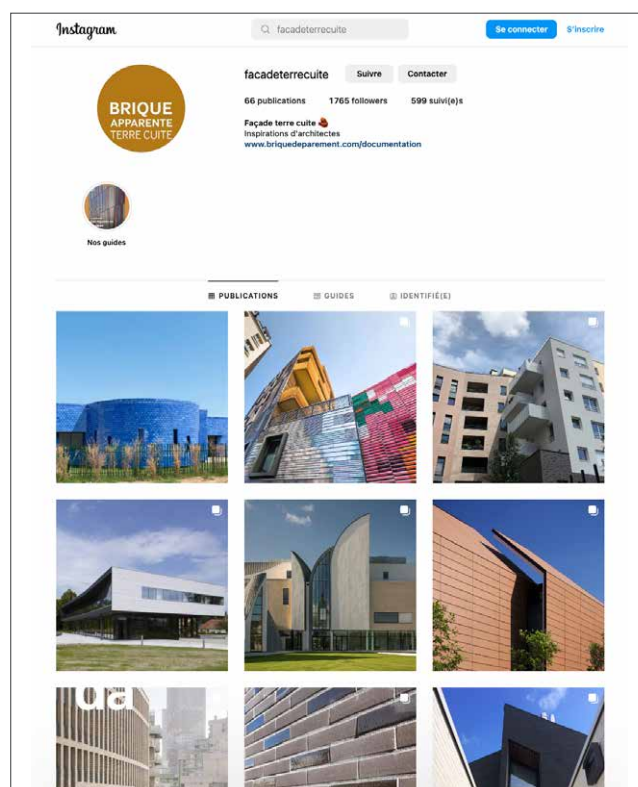


## Des actions et outils pour donner de l'inspiration aux architectes

Le troisième volume du Tiré à part - Façade en Terre Cuite : nouvelles expressions a été diffusé avec le numéro de Janvier/ février du magazine d'A et a bénéficié d'actions de promotion (e-mailing, réseaux sociaux...).

Il présente 6 réalisations remarquables et récentes qui mettent en avant l'utilisation de briques et plaquettes en façade en logements collectifs, bâtiments d'enseignements, équipements publics...

Les réseaux sociaux sont aussi des supports qui trouvent toute leur place dans la communication vers les architectes. Les comptes @facadeterrecuite sur Instagram et Pinterest continuent de monter en puissance pour proposer des réalisations mettant en valeur la terre cuite dans tous ses usages apparents.





# 1.4 COMMISSION ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

## DURABLE

### Informer et accompagner les adhérents avec une newsletter Energie

Outre une action auprès des pouvoirs publics pour représenter la filière, une lettre d'information bimensuelle à destination des adhérents est désormais diffusée par mail. Elle présente :

- Un baromètre des prix de l'énergie et une analyse de leurs évolutions
- L'actualité européenne liée à la mise en place du cadre temporaire de crise et aux différentes réformes (plafonnement du prix du gaz, refonte du marché de l'électricité...)
- L'actualité française (plan de sobriété, aides aux entreprises...)



### Un guide de bonnes pratiques « biodiversité »

L'exploitation d'une argilière peut contribuer à la création de nouveaux habitats et ainsi favoriser l'installation de nombreuses espèces. Ces gisements d'argile ont un rôle prépondérant dans le développement de la biodiversité, dans le rétablissement des connectivités écologiques et dans le fonctionnement des écosystèmes.

En 2022, le CTMNC et la FFTB se sont associés pour élaborer un guide « Biodiversité » avec pour objectifs :

- D'encourager les entreprises petites et grandes à mettre en place d'autres actions
- De communiquer sur l'implication et les réalisations de la filière

**Nom de l'action** →

**Texte de présentation** →

**Résumé des informations clés** →  
(bénéfices, contacts, coûts)

**Exemple**

Cette technique peut être utilisée dans les carrières pour la filtration des eaux avant leur émission dans les milieux naturels. Un projet est en cours de réalisation dans la carrière Terreal de La Croix aux Loups. Il a pour objectif d'économiser de l'espace en remplaçant les gros bassins de décantation par des tubes géotextiles tout en continuant de rejeter dans le milieu naturel des eaux conformes à la réglementation, sans matières en suspension (MES). Après des tests effectués en 2020, les tubes sont installés en pilote en 2022.

**Intérêt des zones « non esthétiques » dans l'accueil de la biodiversité**

Quand on souhaite exploiter une carrière, on pense initialement à réaliser celle-ci en prenant en compte des préoccupations esthétiques. Avoir des fonds de carrière bien plats, des pelouses bien tondues aux alentours et aucun arbre mort sentible logique à première vue pour donner une image « propre » et « professionnelle » de l'exploitation industrielle. Cependant, ces préoccupations vont malheureusement à l'encontre des besoins de l'environnement et de la biodiversité. Lors de l'exploitation, laisser faire le plus possible la nature aux abords et dans les carrières est essentiel.

**En bref**

- Action**  
Préserver des zones « non esthétiques »
- Bénéfices**  
Protection et développement de la faune et de la flore
- Contact**  
Écologues si besoin
- Coût**  
Souvent auctun !



**En pratique**

Il est très aisé de mettre en place des zones « non esthétiques » à forte plus-value en termes de biodiversité. La consigne générale étant de toucher le moins possible à la nature.

Voici quelques pistes :

- Stockage de troncs sur les sites de carrières

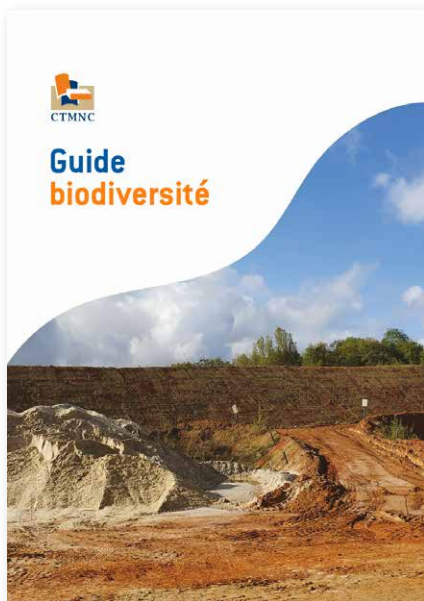
Cette action adoptée, par exemple, par Bouyer Leroux permet de conserver des troncs de chênes sur plusieurs marges de l'exploitation dans des emplacements pérennes pour l'accueil des organismes saproxyliques (qui ne consomment que du bois mort en décomposition).

- Préservation de prairies

Les écologues sont nombreux à vanter les bienfaits des prairies, une zone enherbée en plantes fourragères, principalement composée de graminées et de légumineuses. La présence de prairies à proximité des cultures atténue fortement le déclin de la biodiversité, elles agissent comme des zones refuges d'où les espèces peuvent recoloniser et essaimer. Cette action est des plus aisée à mettre en place : rangez simplement votre tondeuse et laissez faire la nature ! En carrière ou aux abords de l'usine, préserver des zones de prairies est des plus bénéfiques pour la faune et la flore.

} illustration avec des exemples concrets d'actions réalisées

Figure 1 : Parcelles « Pré de derrière », carrière BMI de Sigry l'Abbaye



## Révision de l'ECV Valorisation des sédiments argileux

Signé le 14 Janvier 2020 (pour une durée de 3 ans), l'Engagement pour la croissance verte relatif au potentiel d'utilisation de sédiments de dragage argileux pour la fabrication de produits de construction en terre cuite a pour but de mettre en relation les gestionnaires de sédiments (barrages hydroélectriques, voies navigables, barrages réservoirs ou de zones portuaires) et les fabricants de terre cuite, utilisateurs de ressources issues de carrières.

En 2021, un outil (Système d'Information Géographique - SIG) a été finalisé qui permet aux industriels et aux détenteurs de sédiments d'identifier les différents sites d'atterrissement et de connaître les différentes caractéristiques des ressources argileuses disponibles.

En 2022, l'ECV a été modifiée et validée par le CGDD (Commissariat général au développement durable) pour introduire des caractéristiques et informations complémentaires sur les gisements : extrudabilité (critères qualitatifs et quantitatifs), état après cuisson (retrait, gonflement, couleur...), variabilité et évolution de la composition des sédiments avec le temps, fréquence de dragage, volume disponible...

Cette action s'inscrit dans les nombreux travaux menés par la profession dans le domaine de l'économie circulaire.



# 1.5 COMMISSION SOCIALE

## Rapprochement des branches

Depuis la publication du pré-rapport Romain qui réaffirme la volonté gouvernementale de réduire le nombre de branches professionnelles, la Branche de l'Industrie des Tuiles et Briques a poursuivi ses travaux de rapprochement avec la Branche des Industries de Carrières et Matériaux de construction et des Producteurs de Chaux.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022, avant de reprendre les modalités d'un accord de fusion avec la Branche des Industries de Carrières et Matériaux de construction et des Producteurs de Chaux, plusieurs réunions de négociations se sont déroulées au sein de la branche des Tuiles et Briques sur la prime d'ancienneté et la prime de fin d'année.

En mai 2022, dans le cadre d'un rapprochement de branches, un projet d'accord sur le maintien de la prime de fin d'année et la prime d'ancienneté a été signé par la CFDT et la CFTC.

Ce projet d'accord a fait l'objet d'une opposition majoritaire (55,2%) des organisations syndicales non-signataires : la CGT, FO, l'UNSA, et la CFE/CGC.

Face à une situation de blocage, la FFTB a demandé au Ministère du travail, un arrêté de fusion, afin de rapprocher les branches de manière administrative.

## Étude sur les poussières menées par l'INRS

L'INRS (Institut national de recherche et de sécurité) a sollicité la FFTB dans le cadre d'un partenariat pour développer une méthodologie pour la constitution de groupes d'exposition similaire (GES) de mesures d'exposition aux agents chimiques ou biologiques inter-établissements, pour évaluer la pertinence de la méthodologie d'évaluation des risques chimiques et biologiques.

La filière, engagée dans la lutte contre le risque de la silice cristalline, a participé à cette étude dont les résultats ont été finalisés en 2022. L'étude montre la pertinence de certains GES ; toutefois, ces résultats doivent être complétés par les données récoltées auprès d'autres filières (fabricant de peinture, secteur du traitement de surface et secteur des transports urbains et suburbains de voyageurs).



### Sécurité, l'affaire de tous : nouveau dépliant sécurité sur l'échauffement au travail

Après une série de dépliants sur « les 7 règles d'or » à adopter pour la sécurité du salarié, la FFTB a souhaité consacrer un dépliant sur les échauffements au travail.

Il est fréquent de constater que c'est lors de la première heure de prise de poste qu'interviennent les accidents bénins comme claquages, crampes, courbatures et diverses blessures dues à un défaut d'attention. L'échauffement avant le travail diminue le risque de blessures en préparant le corps à l'effort.

Pour diminuer les risques d'accident, le dépliant : « Echauffement au travail, vous y avez déjà pensé ? », rappelle les mouvements d'échauffement, les gestes et postures à adopter pour le port de charge, les manutentions manuelles ainsi que les attitudes et positions à tenir devant son écran d'ordinateur tout en évitant de rester statique pendant de longues durées.

Comme pour les autres dépliants sécurité, il est proposé aux adhérents de faire une diffusion de ces principes de prévention auprès des salariés.



### CÉRÉMONIE DE REMISE DES CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE (CQP)

Pour mettre à l'honneur, les nouveaux certifiés de la Branche de l'Industrie des Tuiles et Briques pour les promotions de Conducteur d'installation automatisé (CIA) et chef d'équipe 2019 et 2020, une cérémonie s'est déroulée le 19 mai 2022 à la Maison du Danemark à Paris. Ce lieu d'exception avec une

vue sur l'Arc de Triomphe a donné à cette cérémonie de la convivialité et du prestige.

À cette occasion, neuf certifiés et leurs tuteurs ont fait le déplacement pour être félicités par le Président de la Fédération et les représentants des Ressources Humaines.



### Dialogue social

En 2022, le dialogue a été favorisé par la reprise des réunions des commissions paritaires en présentiel ou en mixte. Deux accords ont été signés au sein de la Branche.

Dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO), la CFDT, la CFE-CGC Chimie et l'UFIC-UNSA ont signé un accord revalorisant de 3,4% la REMAG des ouvriers et ETAM pour l'année 2022.

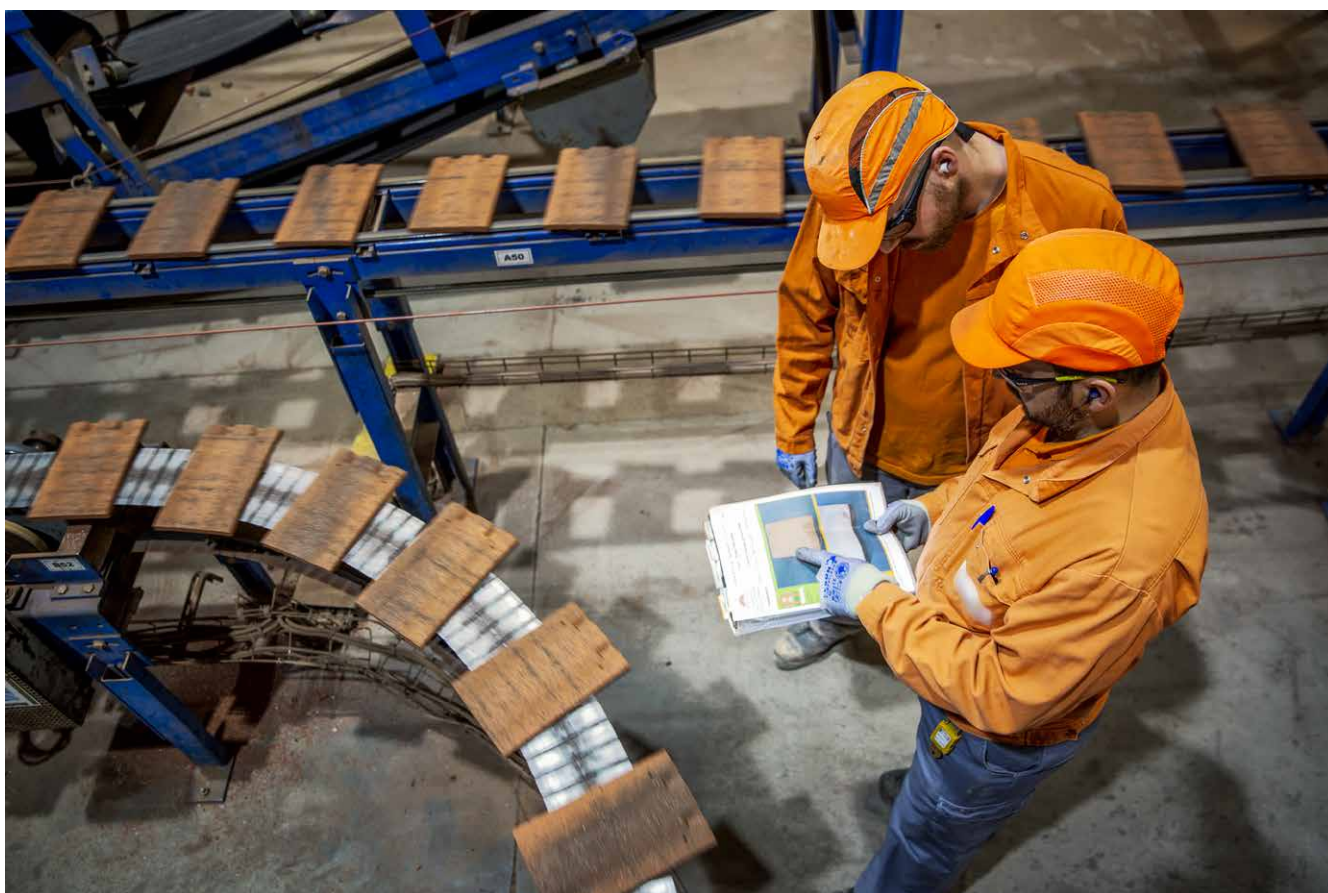
Pour prendre en compte les modifications législatives concernant l'activité partielle longue durée (APLD), les partenaires sociaux ont signé un avenant à l'accord du 24 mai 2022 relatif à la mise place d'un dispositif spécifique d'activité partielle de longue durée. Cet avenant avait notamment pour objet de prolonger le délai pour déposer le document unilatéral visant l'entrée dans ce dispositif, pour les entreprises. Ainsi, les entreprises souhaitant bénéficier de l'APLD jusqu'au 31 décembre 2026 avait jusqu'au 31 décembre 2022 pour faire les démarches nécessaires.

Dès septembre 2022, les partenaires sociaux ont souhaité négocier un accord portant sur les mesures d'urgence

formation. Un tel accord permettrait aux entreprises de la branche de pouvoir bénéficier de fonds spécifiques pour former leurs salariés. À titre indicatif, compte tenu de la demande des branches et pour faire face au contexte d'urgence lié aux augmentations des prix de l'énergie, possibilités d'arrêts temporaires des activités de production liées aux mesures de délestage, d'une situation générale inflationniste, l'OPCO 2i, pour soutenir les entreprises et les accompagner dans leur adaptation a prévu un fonds spécifique destiné aux mesures d'urgence de 11 millions d'euros en 2022 et de 15,7 millions en 2023.

Au cours du dernier trimestre 2022 avant de s'engager sur une négociation, la Branche a décidé de réaliser un diagnostic auprès des entreprises sur les besoins prioritaires en formation, en partenariat avec l'OPCO 2i.

Les résultats de l'enquête donneront lieu à la négociation d'un accord portant sur les mesures d'urgence prioritaires à déployer au sein de la branche sur une durée de deux années (formations prévues de septembre 2023 à août 2025).



## RE2020 : un environnement réglementaire structurant et nouveau

Prévue par la loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) de 2018, la nouvelle réglementation environnementale des bâtiments neufs, la RE2020, a remplacé la RT2012 dans le secteur résidentiel depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Après une année 2021 consacrée à la mise en place de cette nouvelle réglementation (concertations techniques, publication des textes, cahier des charges des études de positionnement), l'année 2022 a été celle du déploiement. Pour la FFTB, ce fut également celle de l'exploitation en communication des deux études pilotées par son Groupe de travail RE2020, transversal aux trois familles de produits : une étude en maison individuelle avec le bureau d'études Bastide Bondoux et l'autre sur le logement collectif avec le bureau d'études Pouget Consultants. Les résultats montrent que les tuiles et briques répondent parfaitement aux enjeux de la RE2020.

Les articles et prises de parole sur le sujet ont été nombreux : dossier RE2020 sur construction 21, Batimétiers, EnerJ-meeting, vidéos « paroles d'experts » sur les réseaux sociaux...



**#16 - Positionnement des tuiles et briques et décarbonation de la filière : où en est-on ?**

Les produits de terre cuite présentent de forts atouts pour répondre au défi de la RE2020. En plus de leur qualité thermique intrinsèque, ils sont aussi les meilleurs alliés d'un bâtiment à la durée de vie prolongée.

*Céline Ducroquetz, Isabelle Dorgeret, Nelly Monteil,  
Fédération Française des Tuiles et des Briques*



EnerJ-meeting, mars 2022, Paris

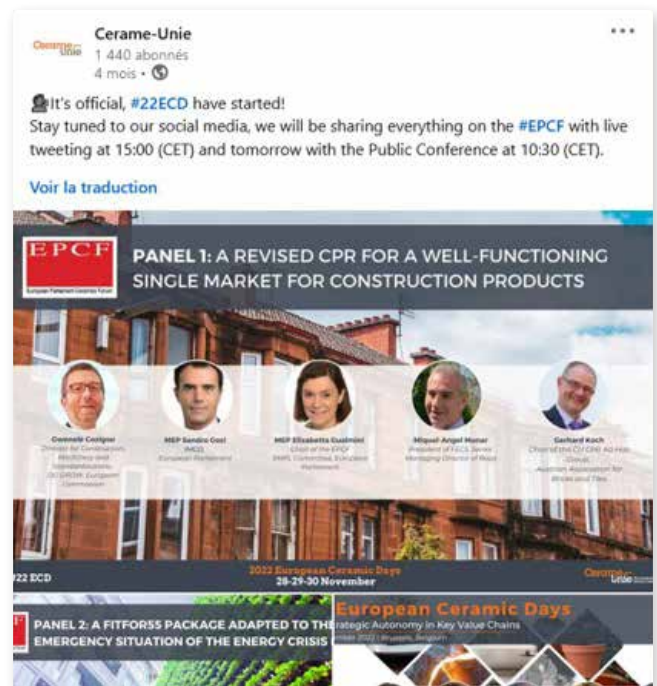
## Révision de la Directive ETS et mise en place d'un MACF

Fin 2022, les institutions européennes sont parvenues à un accord sur la révision du système d'échange de quotas CO<sub>2</sub> (ETS) et la mise en place d'un Mécanisme d'Ajustement Carbone aux frontières de l'UE.

Tout au long l'année, la FFTB et CERAME UNIE ont fait valoir leurs positions auprès des autorités françaises et européennes :

- La conditionnalité proposée pour l'allocation gratuite de quotas compromet la nature gratuite de cet instrument de lutte contre les fuites de carbone. De plus, le système d'allocation gratuite est actuellement basé sur une approche de benchmarks contraignante et la création d'un nouveau système d'exigences complexes supplémentaires doit être évitée.
- L'exclusion de l'ETS des installations utilisant la biomasse à des fins de combustion (>95% d'utilisation de la biomasse) assure un calcul des benchmarks plus fiable.
- L'allocation de quotas gratuits indispensables pour maintenir la compétitivité de la filière doit être maintenue tout au long de la phase IV. Une extension possible du mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF/CBAM) ne peut être envisagée à d'autres secteurs (dont les industries céramiques) qu'après une évaluation complète de l'expérimentation et avec la garantie que ce nouvel outil assure une protection aussi efficace que les quotas gratuits pour lutter contre les fuites de carbone.

La présentation des enjeux et la défense des intérêts de la filière se sont poursuivies lors de la journée du Parlement Européen de la Céramique présidée par la députée Elisabetta Gualmini, le 29 novembre 2022. Cet évènement, moment privilégié d'échanges entre les institutions



européennes et l'industrie céramique, a mis l'accent sur la nécessité de disposer d'un paquet législatif (« Fit for 55 ») adapté à la situation de crise énergétique et d'un Règlement Pour les Produits de Construction (RPC) efficient au sein de l'Union européenne. Cette 28<sup>ème</sup> édition marquait également le 60<sup>ème</sup> anniversaire de CERAME UNIE.

## Révision du BREF Céramique

Les BREF (Best REFerence Documents) ont pour objectif de créer un standard des niveaux d'émissions des activités industrielles entre tous les États Membres afin d'éviter notamment des distorsions de concurrence entre ces pays et d'atteindre un niveau général élevé de protection de l'environnement.

Les BREF décrivent notamment les techniques utilisées, les émissions, les consommations et les techniques envisagées pour déterminer les MTD (« Meilleures Techniques Disponibles »).

En février 2022, l'EIPPCB (Organisme européen en charge de la révision des BREFs) a publié une version finale du questionnaire relatif à la collecte de données (descriptif des installations, caractéristiques des matières premières et du process, niveaux d'émission, techniques d'abattement, suivi des rejets...).

Le CTMNC a collecté les réponses des industriels au questionnaire, a procédé à leur vérification (contrôle de cohérence et de complétude) puis les a communiquées à la Direction Générale de Prévention des Risques (DGPR).

Tout au long de l'année, le CTMNC et la FFTB ont échangé avec la DGPR pour qu'elle appréhende au mieux les spécificités et les contraintes techniques des installations. Des visites de sites ont été par exemple organisées.

Ce travail a contribué à l'élaboration d'une position française qui prend en compte les conditions de production de la profession. Au niveau européen, CERAME UNIE pourra s'appuyer sur ce document lors des discussions à venir.

Une première version du BREF céramique est attendue pour l'été 2023. Sa publication est prévue pour la fin 2025.

Parallèlement, la révision de la directive IED (adoptée en 2010) a débuté en 2021 et devrait s'achever en 2023. Elle induira un changement dans le périmètre des installations soumises à la directive (le critère lié à la densité des fours ou celui lié la capacité de production devant être respecté).

Par souci de simplification, la FFTB et CERAME UNIE proposent de ne conserver que le critère de capacité de production supérieure à 75t/jour.

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION** AU 31 DÉCEMBRE 2022

→ Frédéric DIDIER (Président)	Wienerberger SAS
→ Gilles BERNARD	Briqueteries du Nord
→ Roland BESNARD	Bouyer-Leroux
→ Pascal CASANOVA	Edilians
→ Pierre-Alexandre CHEMINEL	Bouyer-Leroux
→ Lionel DESPIERRES	BMI - Monier SAS
→ Frédéric FABIEN	Edilians
→ Jean-Baptiste FAYET	Terreal
→ Viola FERRARIO	BMI-Monier SAS
→ Laurent MUSY	Terreal
→ Frédéric PLASSERAUD	Wienerberger SAS

## **PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS** AU 31 DÉCEMBRE 2022

→ Gilles BERNARD (Briqueteries du Nord)	Commission Brique Apparente
→ Pierre-Alexandre CHEMINEL (Bouyer-Leroux)	Commission Brique de Structure
→ Jean-Baptiste FAYET (Terreal)	Commission Tuile
→ Sylvain PONCHON (Wienerberger SAS)	Commission Statistiques
→ Jean-François REGRETTIER (Bouyer-Leroux)	Commission Environnement et Développement Durable
→ Jean-Louis VARESCON (FFTB)	Commission Sociale



FÉDÉRATION FRANÇAISE

**TUILES &  
BRIQUES**



17 rue Letellier 75015 Paris

**Tél. :** 01 44 37 07 10

**Email :** [fftb@fftb.org](mailto:fftb@fftb.org)

**[www.fftb.org](http://www.fftb.org)**

**[www.latuileterrecuite.com](http://www.latuileterrecuite.com)**

**[www.briques.org](http://www.briques.org)**

**[www.briquedepartement.com](http://www.briquedepartement.com)**



Tuile Terre Cuite



Façade Terre Cuite

